



Analyse des pratiques professionnelles

Annexe pédagogique

Les objectifs

Il s'agit de favoriser le partage des compétences professionnelles, renforcer la pertinence des actions des participants.

L'A.P.P permet de :

- Faire régulièrement le point sur les répercussions personnelles de leur activité professionnelle
- Favoriser une expression libre permettant une prise de distance par rapport à leur fonction
- Faire évoluer leur pratique en partageant avec le groupe.
- Acquérir de nouvelles méthodes et des apports théoriques

L'A.P.P est aussi un processus qui participe à la prévention de la souffrance au travail.

L'intervenant

Les séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles sont animées par une médiatrice familiale diplômée d'Etat. Formée à l'animation de groupe d'analyse des pratiques professionnelles par Richard Etienne, professeur émérite en sciences de l'éducation promoteur des GEASE au sein de l'Éducation Nationale (groupe d'entraînement à l'analyse de situations éducatives) et Patrick Robo, concepteur des GFAPP (groupe de formation à l'analyse des pratiques professionnelles) et formateur d'animateur de GAPP.

Issue du champ social et ayant fait carrière dans le domaine de la santé mentale, l'intervenante possède une expérience solide de la relation d'aide.

Résultats attendus

Meilleure confiance en soi en situation d'intervention
Gestion de ses émotions
Acquisition des outils de communication et de gestion des conflits
Capacité d'analyse de situations
Mieux se situer dans sa fonction et dans son lieu de travail.

Déroulement des séances : 5 sessions par an

- Présentation de situations vécues
- Echange et réflexion de groupe
- Analyse de la méthodologie utilisée
- Apports théoriques

Public : Groupe de 5 à 10 professionnels

Lieu : A convenir : soit sur le site de l'entreprise, soit à l'extérieur.

Durée : 5 sessions par an minimum